



Demande de remboursement acompte

Par laure30340

Bonjour

J'ai annulé un anniversaire dans un parc de loisir qui devait avoir lieu le 15 mars.

Le centre de loisirs n'était pas encore fermé mais j'avais peur suite au COVID.

Le centre de loisir me propose aujourd'hui un avoir correspondant au montant de l'acompte que j'avais versé.

Cependant je voudrais qu'il me rembourse, mais il ne veut pas.

Suis-je dans mes droits, même si c'est moi qui ait annulé.

Laure Perdigao